

JOURNÉES DU PATRIMOINE ■ Le Tribunal de Grande Instance ouvre ses portes aujourd'hui

Le droit à la portée de tous

Le Tribunal de Grande Instance de Tulle ouvre ses portes au public ce week-end et organisait hier un « carrefour des métiers du droit ».

Laurianne Lafond
tulle@centrefrance.com

Le public peut découvrir le TGI de Tulle ce week-end lors de la 32^e édition des journées du patrimoine. La présidente du TGI et CDAD*, Chantal Chassang, a souhaité présenter les métiers de la justice aux futurs adultes. Et de leur remettre le « Passeport pour la citoyenneté ». Une brochure d'une quarantaine de pages sur les droits et devoirs du citoyen.

Les étudiants de la faculté de droit de Brive et les lycées étaient conviés. Une trentaine d'élèves ont ainsi pu rencontrer des professionnels.

Des métiers accessibles

Une dizaine d'intervenants sont venus présenter leurs métiers et fonctions : magistrats, administrations pénitentiaires, huissiers, avocats, délégué du défenseur du droit. Car le droit est un choix par vocation qui demande d'avoir un projet professionnel précis et d'aimer le contact avec les gens. « Les métiers de la justice sont méconnus. C'est une expérimentation intéressante pour faire partager nos expériences et montrer que c'est une voie accessible » souligne Elisabeth Wastl, juge des affaires familiales à Tulle depuis un an.

Au lycée Edmond-Perrier, une



PROXIMITÉ. La procureure du TGI de Tulle Agnès Auboin échange avec la jeune génération. LOUIS FAYET

vingtaine d'élèves ont choisi le droit en option au bac. Cette journée leur permet de confirmer leur choix d'orientation professionnelle. Etienne a 17 ans : « Je souhaite être magistrat, procureur plus précisément. Je suis plus motivé et j'ai une vision plus claire sur certains points. Le concours de la magistrature paraît plus accessible » explique-t-il.

Pour le SPIP*, cette journée est

aussi l'occasion de susciter des vocations. « Il agit sur le champ de la réinsertion professionnelle et sociale en prévenant la récidive, et veille aux différentes obligations du condamné » explique Odile Foucher la responsable départementale.

La présidente du CDAD prévoit un autre forum sur le droit des seniors cet hiver avec l'aide d'avocats. Il sera axé sur le droit du travail mais aussi sur le droit pénal via les abus de confiance

et achats internet et/ou à domicile. Elle prépare la création de deux pôles d'accès au droit : un à Eygurande pour les personnes hospitalisées en situation juridique précaire autour de la privation de liberté. Et un dans le quartier des Chapélies à Brive. Elle souhaite aussi rétablir un accès de proximité en milieu rural. ■

(*) SPIP Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation. CDAD Conseil Départemental de l'Accès au Droit.